

LE CHOC DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION

48, rue de la République



LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

RHÔNE ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES

3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS

3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

ADMINISTRATION

48, rue de la République

DRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES

A LYON : AGENCE FOURNIER Rue Confort, 14

A PARIS : AGENCE HAVAS Place de la Bourse 3

AUJOURD'HUI :

DOUBLE SUICIDE A LA CROIX-ROUSSE. ARRESTATION D'UN ESPION. LES OUVRIERS VERRIERS.

EFFORTS RÉCOMPENSÉS

Précisément à l'heure où la troisième République entre dans sa vingt-deuxième année... nous avons eu le faire sortir triomphant de tous les assauts qui lui ont été livrés.

« Il nous sera permis de constater l'excellente situation que nous occupons en Europe... nous avons conquis, par notre sagesse, des amitiés qui nous ont mérité la confiance dans une justice réparatrice.

« D'où vient ce changement ? D'où vient qu'après une longue période d'isolement qui ne fut — nous pouvons bien nous rendre ce témoignage — ni sans dignité ni sans fierté, les sympathies nous arrivent si manifestes que personne n'ose les contester et que ceux-là mêmes qui, parmi leurs arguments en faveur d'une restauration monarchique, invoquaient surtout le cortège d'alliances qui entouraient le nouveau trône, sont obligés de s'incliner devant le fait accompli ?

« D'où vient ce changement ? D'où vient qu'après une longue période d'isolement qui ne fut — nous pouvons bien nous rendre ce témoignage — ni sans dignité ni sans fierté, les sympathies nous arrivent si manifestes que personne n'ose les contester et que ceux-là mêmes qui, parmi leurs arguments en faveur d'une restauration monarchique, invoquaient surtout le cortège d'alliances qui entouraient le nouveau trône, sont obligés de s'incliner devant le fait accompli ?

« D'où vient ce changement ? D'où vient qu'après une longue période d'isolement qui ne fut — nous pouvons bien nous rendre ce témoignage — ni sans dignité ni sans fierté, les sympathies nous arrivent si manifestes que personne n'ose les contester et que ceux-là mêmes qui, parmi leurs arguments en faveur d'une restauration monarchique, invoquaient surtout le cortège d'alliances qui entouraient le nouveau trône, sont obligés de s'incliner devant le fait accompli ?

nous avons eu le faire sortir triomphant de tous les assauts qui lui ont été livrés. La déroute du boulangisme qui a été la menace la plus formidable dirigée contre un gouvernement, a achevé de démontrer la force et la stabilité de la République et la résistance d'un régime que l'on s'était pendant longtemps obstiné à considérer comme simplement intérimaire.

En même temps que la République donnait cette garantie de stabilité, nous travaillions avec énergie à notre relèvement. Nous refaisions notre armée ; nous organisions sans marchander les sacrifices, nos moyens de défense ; nous apportions à l'administration de nos finances assez de soins pour relever notre crédit et pour refaire connaissance avec les excédents budgétaires ; malgré les charges énormes qui pèsent sur nous, nous arrivions à cette situation satisfaisante que nous constatons récemment en étudiant le budget de 1892 et qu'avait déjà établie, avec une éloquence toute particulière, le succès de nos emprunts.

Cette œuvre de relèvement, tous les gouvernements qui se sont succédés dans la République l'ont poursuivie avec la même volonté. Mais pendant longtemps il leur a manqué une condition qui a entravé leurs efforts. Aucun ne paraissait sûr du lendemain. Sur leur route à tous se dressait quelque écueil contre lequel ils semblaient toujours près de se heurter et de plus les Chambres paraissaient avoir érigé en principe l'instabilité ministérielle. Elles ont renoncé à ce principe. La durée d'un cabinet à la tête duquel se trouve un homme entouré de tous les respects, comme M. de Freycinet, dont la valeur a été reconnue, même par les adversaires de la France, comme le maréchal de Moltke, et qui depuis cinq ans s'est consacré à notre réorganisation militaire, dont les collaborateurs ont tous donné, dans la lutte contre le boulangisme comme dans la direction des affaires politiques, les preuves de la plus grande fermeté et d'une incontestable compétence, a levé les dernières hésitations et établi à tous les yeux que la République était décidément un gouvernement sûr du lendemain, comme la France était une puissance qui avait le droit de faire entendre sa voix et avec l'opinion de laquelle il fallait compter.

Voilà les raisons de la situation nouvelle qui nous est faite et ces raisons sont, semble-t-il, suffisantes pour nous faire apprécier à leur légitime valeur les avantages de la stabilité et pour nous déterminer à persévérer dans la voie où nous sommes engagés et où nous avons déjà recueilli d'assez importants résultats.

NOS DÉPÊCHES PAR SERVICE SPÉCIAL

INFORMATIONS POLITIQUES

Paris, 4 septembre.

LE PROCHAIN CONSEIL Sept ministres assisteront demain matin samedi à un conseil de cabinet, qui se réunira au ministère de la guerre, sous la présidence de M. de Freycinet, le président du conseil, MM. Ribot, Bourgeois, Darbey, Develle et Yves Guyot.

M. YVES GUYOT Le ministre des travaux publics rentrera ce soir à Paris et reprendra dès le lendemain la direction de son département.

SECOURS MINISTÉRIELS Le ministre de l'intérieur vient d'envoyer mille francs pour les victimes de l'éboulement d'Arbin (Savoie).

LE GRAND-DUC ALEXIS Le grand-duc Alexis partira de Vichy demain matin à dix heures ; il arrivera à Paris à 6 heures du soir. On annonce qu'il ne quittera pas la France

sans faire une visite à M. Carnot, à Fontainebleau.

EN INDO-CHINE Le bruit a couru que des dissentiments existaient entre M. de Lanessan, gouverneur de l'Indo-Chine et certains officiers supérieurs de la marine et de l'armée.

Une note officielle dément ces bruits et affirme que l'accord le plus parfait n'a cessé d'exister entre ces officiers et le gouverneur général.

AU CONSEIL D'ÉTAT Le conseil d'Etat réuni hier en assemblée générale de vacation a approuvé les deux projets de lois présentés par le gouvernement au sujet de la Martinique.

Le premier avait pour objet d'allouer un million à la colonie ; le second, de proroger à trois mois l'échéance des effets de commerce. Cette dernière mesure soulevait certaines difficultés de principe.

M. Etienne, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, qui avait tenu, en raison de l'importance de la question, à soutenir personnellement devant le conseil le projet dont il l'avait saisi a vu ratifier ses propositions.

AU MINISTÈRE DE LA MARINE Le bruit court au ministère de la marine que M. Barbey prendrait, avant la discussion prochaine de son budget devant le Parlement, des mesures énergiques en plaçant à la direction de la comptabilité générale de son département un haut fonctionnaire de l'administration des finances, alors qu'il était consacré par l'usage de voir cette situation confiée à un officier général appartenant au commissariat ou à l'inspection des services administratifs et financiers de la marine.

Si le bruit dont nous nous faisons écho se réalise, la mesure prise par M. Barbey donnera certainement satisfaction aux desiderata si souvent exprimés par le Parlement et l'opinion publique, mais produira une émotion très vive dans les différents corps du département de la marine.

GUERRE ET MARINE

Paris, 4 septembre. Dans l'état-major, il est probable que le ministre de la guerre n'attend pas le mois d'octobre pour faire signer la promotion trimestrielle dans l'état-major général. Cette promotion sera publiée immédiatement après les grandes manœuvres.

Elle comprendra deux généraux de division et sept généraux de brigade.

Il s'agit de remplacer les généraux de division Donnio, décédé, et Robillot, retraité ; les généraux de brigade Schneider, Pagès, Guillet et Saillard, retraités ; et le général de brigade Cahous, qui sera atteint par la limite d'âge le 17 septembre.

Quelques jours plus tard, aura lieu une promotion dans l'état-major général de l'infanterie de marine. Il s'agit de remplacer le général de division Bossant, inspecteur général de l'armée, qui va prendre sa retraite après quarante-huit ans de bons et loyaux services.

Le successeur de M. Bossant sera le général de brigade Bichot, qui commande actuellement, aux grandes manœuvres, la brigade d'infanterie de marine. Enfin, le colonel Coronat sera nommé général de brigade.

M. Coronat a fait très brillamment la première campagne du Tonkin, en 1883-84, et plusieurs autres campagnes au Sénégal. Il n'a pas encore quarante-six ans, et sera par conséquent le plus jeune officier général de l'armée française.

Le Degrèvement de la Grande Vitesse

Paris, 4 septembre. Le ministre des travaux publics a fait remettre à tous les membres de la commission du budget les pièces justificatives qui lui étaient demandées au sujet du dégrèvement de l'impôt de la grande vitesse qui constitue la partie principale du budget de 1892.

On peut se rendre compte, dès aujourd'hui, de l'étendue du sacrifice consenti simultanément par l'Etat et les compagnies de chemins de fer, et de celle de l'allégement dont vont bénéficier les contribuables. Le dégrèvement total dont va profiter le public s'éleva exactement à 80 millions, dont 48 millions abandonnés par l'Etat et 32 millions par les compagnies. L'Etat, on le sait, renonce à la totalité de

la surtaxe établie sur les voyageurs ; les compagnies réduisent la 2e classe de 10 p. 0/0 et la 3e classe de 20 p. 0/0.

La 2e et la 3e classes accordent une réduction sur les billets d'aller et retour et les billets de demi-tarif.

Le total des réductions consenties par les compagnies sur les voyageurs est de 33 millions. Les réductions consenties par elles sur les marchandises s'élèvent à 8 millions, soit au total 41 millions.

Quant aux 48 millions abandonnés par l'Etat, ils se décomposent en 41 millions de réduction sur les voyageurs et 7 millions de réduction sur les marchandises.

Tous ces chiffres étant désormais fixés, M. Félix Faure pourra, à la reprise des travaux de la commission du budget — huit jours avant la rentrée du Parlement — continuer à celle-ci le rapport spécial qu'il a été chargé de faire sur le dégrèvement de la grande vitesse.

Le gouvernement propose que le dégrèvement commence à avoir son effet à partir du 1er avril 1892. La commission aura à examiner si cette date doit être adoptée ou si le dégrèvement doit commencer le 1er janvier prochain. Il y a là une question d'équilibre financier qui ne peut être tranchée qu'après une dernière révision du chiffre des dépenses et des recettes et la constatation certaine des nécessités de l'exercice 1892.

M. DE MOHRENHEIM A TARBES

Tarbes, 4 septembre. M. de Mohrenheim, ambassadeur de Russie, est arrivé à Tarbes, à midi 1/4.

Le préfet et le maire, entourés du conseil municipal, attendaient sur le quai. M. de Mohrenheim a paru, une foule immense l'a salué des cris de : « Vive la Russie ! »

La musique des sapeurs-pompiers a joué deux fois l'Hymne russe et la Marseillaise. Le cortège s'est dirigé vers la Préfecture, où l'ambassadeur est descendu pour déjeuner.

La place et la cour de la Préfecture étaient ornées de drapeaux russes et français. La musique d'artillerie a donné un concert. Chaque fois que M. de Mohrenheim a paru à la fenêtre la foule l'a acclamé en criant : « Vive la Russie ! »

L'ambassadeur repart ce soir pour Lourdes où sont restées la baronne et sa fille.

LES HOMMES DU 4 SEPTEMBRE

Paris, 4 septembre. C'est aujourd'hui le vingt-et-unième anniversaire de la proclamation de la République.

Il nous a paru intéressant de rechercher ce que sont devenus les hommes qui, il y a vingt et un ans, constituèrent le gouvernement provisoire.

Ce gouvernement se composait de MM. Jules Favre, Gambetta, Pelletan, Emmanuel Arago, Glais-Bizoin, Crémieux, ministre de la justice ; Jules Simon, Dorian, ministre des travaux publics ; Fauriol, ministre de la guerre ; Ernest Picard, ministre des finances ; Magnin, ministre de l'agriculture et du commerce ; Henri Rochefort, qui fut pendant quelques jours directeur des postes avant M. Rampon ; Steenackers, directeur général des télégraphes.

Le général Trochu, chargé des pleins pouvoirs militaires pour la défense nationale, était appelé à la présidence du gouvernement.

Aujourd'hui, le général Trochu vit à Tours tout à fait retiré, depuis une quinzaine d'années ; M. Magnin est sénateur et gouverneur de la Banque de France ; M. Emmanuel Arago est ambassadeur à Berne et M. Jules Simon est sénateur. M. Etienne Arago qui fut maire de Paris est conservateur du musée de Luxembourg ; quant à M. Henri Rochefort, il est en exil.

Le général Le Flô est mort, après avoir été ambassadeur à Saint-Petersbourg. M. Steenackers vit à Jules Favre, Gambetta, Glais-Bizoin, Pelletan, Crémieux, Dorian, Fauriol, Fournier et Ernest Picard. M. Steenackers était député lors de la dernière législature, les élections de 1889 l'ont rendu à la vie privée.

Nous avons dit que M. Etienne Arago était maire de Paris ; il avait été adjoint à MM. Floquet et Brisson. Pierre Lefrançois, préfet des Pyrénées-Orientales, puis député et sénateur des Landes ;

Oustry, préfet de l'Aveyron et du Rhône ; A. Duporal, préfet, puis député de la Haute-Garonne ; Charles Bigot, préfet de l'Indre, qui était devenu un des principaux collaborateurs d'Edmond About au XIXe siècle ; Amédée Ricard, préfet des Deux-Sèvres, mort ministre de l'intérieur ; Grappin, maire du quatrième arrondissement de Paris, puis député de la Seine ; Hippolyte Carnot, le père du président de la République, maire du huitième arrondissement, mort sénateur ; de même que MM. Corbon, maire du quatrième arrondissement et Henri Martin, maire du seizième arrondissement.

La plupart de ceux qui ont survécu appartiennent encore à la vie politique et plusieurs se trouvent aujourd'hui au premier plan.

Nous avons déjà parlé de MM. Floquet, Jules Ferry, Magnin, Jules Simon et Brisson.

M. Jules Ferry était secrétaire du gouvernement avec, comme secrétaires-adjoints, MM. André Lurery, aujourd'hui sénateur ; Emile Durier, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, et Hérol, mort préfet de la Seine.

M. de Freycinet avait été nommé, par le gouvernement du 4 Septembre, préfet de l'Ardennes ; il est vrai qu'il ne prit pas possession de son poste, ayant été délégué au ministère de la guerre ; au 4 Septembre, M. Le Royer devint procureur général à Lyon. M. Clémenceau, maire du 18e arrondissement.

M. Tirard, directeur du deuxième, et M. Ranc, maire du neuvième ; M. Antonin Dubost, aujourd'hui député de l'Isère, ancien directeur général de la préfecture de police ; M. René Goblet, procureur général près la cour d'Amiens, et M. Antonin Proust, secrétaire particulier de Gambetta.

Furent nommés préfets : MM. Challemel-Lacour, Camille de La Motte, Cornil, Emile Labiche, Spuller, Cazal, Challemel, Dionys Ordinaire, Raynal, Maze, aujourd'hui sénateurs ou députés ; M. Albert Christophle, devenu gouverneur du Crédit foncier et député de l'Orne ; notre confrère Pierre Baragnon, directeur du Courrier du Soir.

M. Georges Coulon qui, de la direction générale des postes et télégraphes, a passé récemment au conseil d'Etat comme président de section ; M. Gustave Vapereau, inspecteur général de l'instruction publique, etc.

D'autres ont disparu — les uns provisoirement, les autres à titre définitif — de la scène politique.

Citons M. Andrieux, successivement procureur de la République à Lyon, préfet de police, ambassadeur à Madrid et député des Basses-Alpes, aujourd'hui avocat au barreau de Saint-Four.

M. de Kératry, préfet de police ; M. Allain-Margat, dont le 4 Septembre avait fait un préfet, et qui, après avoir été ministre, n'est plus que député ; M. Georges Perrin, ancien préfet et ancien député de la Haute-Vienne — une victime du scrutin d'arrondissement ; M. Tachart, qui fut envoyé extraordinaire à Bruxelles, etc.

Enfin, détail curieux, M. Camille Bouchez, le prédécesseur de M. Quesnay de Beaurepaire, à la tête du parquet général de la cour de Paris, avait débuté au 4 Septembre comme substitut du tribunal de la Seine.

Aux Pays Annexés

Strasbourg, 4 septembre. Le résultat d'une assignation collective insérée dans la Saarburger Zeitung — officielle — que cent quarante-cinq jeunes gens de l'arrondissement de Sarrebourg ont encore manqué à la convocation de la commission de contrôle militaire en 1891, chargée de faire subir la révision aux jeunes gens ayant l'âge de faire leur service militaire.

L'assignation comme ces réfractaires d'avoir à comparaitre devant les tribunaux correctionnels de Saverne.

M. de Püttkammer, secrétaire d'Etat avec le titre d'Excellence, au gouvernement d'Alsace-Lorraine, devra se rendre à Berlin, au mois d'octobre prochain. Il est appelé à la capitale par le chancelier de Caprivi sur l'ordre de l'empereur Guillaume. On considère avec quelque raison cet appel comme devant avoir des conséquences pour le gouvernement d'Alsace-Lorraine, le régime politique en général et la désignation d'un successeur au prince de Hohenlohe en particulier. Le retraité du Stathalter actuel est en effet imminente. Le prince lui-même ne dissimule plus qu'il quittera sous peu ses hautes fonctions.

Les Ponts et Chaussées

Une question toujours ajournée. — Avenir restreint. — Conducteurs et ingénieurs. — Améliorations matérielles et améliorations morales. — La fonction sans le titre. — Projets de loi à l'étude.

Si la discussion et le vote du budget lui laissent quelques loisirs la Chambre les emploiera certainement à examiner le projet — ou plutôt les projets — de réforme relatifs à l'organisation du corps des Ponts et Chaussées. Il y a après d'un demi-siècle que les conducteurs des Ponts et Chaussées font entendre les mêmes plaintes, formulent les mêmes revendications ; on leur répond chaque année : « Comment on ne vous a pas encore donné satisfaction ? Mais votre cause est la plus intéressante des causes et vous ne demandez rien qui ne soit juste et raisonnable... L'an prochain, pour sûr, vous serez satisfaits. »

Et les années s'écoulent... On dit cependant, dans le monde où ces questions s'agitent, que, cette année, les pouvoirs publics prendront en mains la cause de ces agents et qu'ils se promettent de la gagner devant les Chambres.

Où la victoire sera facile à remporter. C'est là une question qu'il suffit de poser pour la résoudre immédiatement au gré des intéressés.

Que demandent, en effet, les conducteurs ? Ils demandent uniquement que la loi permette à chacun d'eux de se faire, dans l'organisation des Ponts et Chaussées, la place que doivent lui assigner son intelligence et son travail. C'est là une formule qui vous paraît bien simple, bien insuffisante peut-être pour formuler des revendications sérieuses. Je l'emprunte à un conducteur qui a merveilleusement dit, au nom de ses camarades, dans un banquet offert au ministre des travaux publics, à l'occasion de la décoration de M. Tillet, un des leurs, qui a merveilleusement dit tout ce qu'il fallait faire pour leur donner satisfaction.

Pouvoir se faire dans l'administration la place que vous assigne votre intelligence et votre travail ! Les conducteurs, en effet, sont dans l'impossibilité absolue, sous le régime de la loi actuelle, de prétendre aux fonctions qu'ils pourraient et cependant les services qu'on leur demande sont multiples, variés et les désignant souvent pour remplir des postes plus élevés.

Un grand nombre d'entre eux « font fonctions d'ingénieurs » mais ils n'ont jamais, on presque jamais, ni l'honneur, ni les prérogatives qui sont attachées à ce titre. Dans toutes nos administrations publiques il y a une sorte de hiérarchie qui permet aux plus humbles employés de s'élever et d'arriver aux plus hauts emplois. Dans les ponts et chaussées cette hiérarchie n'existe pas. On est conducteur toute sa vie.

M. Grillot — c'est le conducteur qui a résumé si bien les revendications de ses camarades dans la formule que je rappelle plus haut — M. Grillot dit excellemment : « Les réformes que nous sollicitons comportent deux sortes d'améliorations : les améliorations matérielles et celles qui sont purement morales, c'est-à-dire qui touchent à la carrière même des conducteurs. Sur les premières tout le monde est d'accord ; tous les projets élaborés ont prévu une amélioration sérieuse des traitements. Les secondes soulèveront certainement de sourdes protestations dans le corps si puissant des ingénieurs.

« Elles ne comportent pas seulement des facilités données aux conducteurs pour arriver au grade d'ingénieur, mais elles demanderaient aussi l'établissement d'une hiérarchie qui permet à chaque conducteur, ne pouvant arriver ingénieur, d'obtenir dans le cours de sa carrière et d'avoir à la fin un grade dont la fonction, plus relevée, donnerait satisfaction à la légitime ambition que doit avoir tout homme de cœur, le tient en haleine et stimulerait son zèle. »

Examinons d'abord la question du traitement.

Les conducteurs sont rangés en six classes, au point de vue des émoluments. Ceux de quatrième classe ont 4.700 francs ; ceux de troisième, 5.200 ; ceux de deuxième, 5.800 et ceux de première, 6.500. Il est à peine besoin de vous dire que ces quatre échelons sont franchis à une moyenne de quinze ou vingt ans. La première classe obtenue, le conducteur attend le titre de conduc-

Feuilleton de l'ECHO DE LYON du 5 Septembre (7)

ABANDONNÉE !

PAR CHARLES MÉROUVEL

Mlle DE ROYE-TRÉVILLE

— Pourquoi ?

— Parce que s'il vous plait à vous, il me déplaît à moi.

— Ah ! fit Germaine, en s'accrochant sur le lit et en appuyant sur chacune des syllabes ; en effet, mon cousin, vous m'intéressez. Ce mariage vous déplaît et vous prétendez me l'interdire ! Et de quel droit ?

— Jacques n'hésita pas.

— De quel droit ? répéta-t-il. Du droit du plus fort.

La poitrine de la jeune fille se serra.

Une horrible crainte l'envahit, mais elle se raidit et mit son orgueil à n'en rien laisser paraître.

La résolution de son hôte devait être inébranlable, car il s'exprimait froidement, sans éclats de voix, en homme qui sûr de lui-même, sait où il va et ce qu'il veut.

— Vous avez raison, vous m'intriguez au dernier point, j'essaie de vous comprendre et n'y parviens pas, reprit-

elle. De grâce, soyez clair. Expliquez-vous ?

— Sans doute le baron reculait lui-même devant une explication difficile, car il hésita quelques secondes en cherchant ses paroles.

Et tout à coup il se décida.

Les instants étaient précieux.

— Pourquoi je ne veux pas que M. de Beaulieu vous épouse, dit-il, c'est bien simple. Ce serait pour moi un supplice de vous savoir à un autre. Je me tuerais plutôt, moi le second, vous d'abord ! En un mot, je vous aime !

— Vous !

— Moi !

— Allons donc !

— Alors, que supposez-vous ?

— Elle se tut.

— Je vous entends, reprit-il avec un sourire amer. C'est votre fortune qui me tente ! Non, en vérité, bien que ce soit la nôtre, après tout, échue jadis à un seul quand elle aurait dû se partager entre tous, mais c'est là une autre affaire. Quand je vous déclare que je vous aime, je dis la vérité ! Pensez-vous que je n'aie pas des yeux comme ce Beaulieu, des sens comme lui, un cœur comme le sien, et parce que nous sommes pauvres quand il a cent mille livres de rentes, croyez-vous que je sois d'une autre matière ? Suis-je aveugle, et me supposez-vous une âme rebelle à ces desirs qui naissent en nous, ou ne sait des herbes folles semées par le vent, et nous tyrannisent en nous poussant aux actions les plus criminelles, parfois aux plus odieuses ? Je vous ai vue là-bas, jeune encore et déjà séduisante, irrésis-

tible. Cette passion est née en moi dès le premier regard. Je vous ai revue. Elle a grandi. Si j'ai quitté Paris après la catastrophe je ma sœur, catastrophe causée par la misère, ce fut surtout pour oublier, pour arracher de moi-même cette passion qui m'effrayait moi-même et ne pouvait produire que des désastres. Vous avez parlé de fortune on du moins vous y songez tout à l'heure ! Eh bien ! Vous aviez raison. J'en souhaitais une, mais parce qu'elle m'eût rapproché de moi. Non pour d'autres motifs. A moi, sauvez que je suis, qu'importe un luxe que je méprise ! C'était vous seule qui m'attiriez ! En m'éloignant, c'est vous que je fuyais. Pourquoi êtes-vous venue à moi ? Je ne serais jamais allé vous chercher dans vos splendeurs. Il fallait éviter cette solitude où je m'enferme parmi des rustres et des vachères, et où vous ravivez des souvenirs que je m'efforçais d'étouffer. Quel démon, quel génie maléfisant vous poussait à venir étaler à mes yeux les tentations de votre élégance et de vos charmes ? Je rôdais aux Es-sarts en votre absence comme un résidu quelque chose de votre vie et j'étais voulu vous voir.

— Vous en éloigner et vous y revenez sans cesse ! Vous, emportée dans le tourbillon du monde, vous ne savez pas ce que devient une passion nourrie dans le silence des bois et la solitude mornes de la campagne. A Paris, vous avez des distractions de toute sorte. Ici, on reste en face de ses pensées, aux prises, on reste l'ennemi qu'on voudrait éteindre et dont la résistance nous exaspère et nous affole. Je sais où j'arrive et je m'en défends en vain. Tenez, je suis là, chez vous ; je n'aurais pas dû franchir le seuil

de la porte. Elle m'était sacrée ! Et me voilà ! Le hasard qui vous livre à moi vous a mise priant sous la sauvegarde de mon honneur. Allez ! je sens toute l'indignité de cette violation ! Je me méprise moi-même comme le dernier des bandits pour la commettre, et je suis poussé vers vous par une invincible force. Toute la journée, en vous suivant comme un braconnier suit son gibier, en évitant de vous donner l'éveil, mon but était de vous amener dans cette maison où vous tombez en mon pouvoir, et je me félicitais des chances de la chasse qui vous y conduisait.

— Un guet-apens, alors ! dit-elle d'une voix mordante.

— C'est possible, mais qu'importe ? La passion raisonne-t-elle ? Ce qui a étouffé mes derniers scrupules, je vais vous l'apprendre ! C'est que je vous ai vue penchée sur l'encolure de votre cheval pour entendre de plus près les déclarations de cet homme !

— Vous parliez de l'isolement, vous parliez de la solitude de cette maison où nous sommes seuls, où personne ne peut nous entendre ni nous protéger ! Suis-je plus coupable que lui ? Et la seule différence qu'il y ait entre nous, n'est-ce pas qu'il est aimé ? Il a baisé la main que vous lui abandonniez en signe de consentement. C'est ce qui m'a dégoûté ! J'aurais pu vous savoir indifférente à un amour dont je n'avais rien à dire. Je ne veux pas endurer le supplice de vous savoir à d'autres. M. de Beaulieu a des avantages que je ne possède pas. Soit. Il est riche, il est élégant ; je l'en déteste davantage et ma haine s'accroît de ces supériorités

d'un rival auquel je ne vous céderai pas.

— Enfin, que voulez-vous ?

— Moi ? Je vous adresse la prière qu'il vous adressait tantôt. Mon sang vaill le sien puis qu'il est le vôtre. Mon non n'a rien à envier à celui de Beaulieu. Moi aussi, Germaine, je vous demande votre main et je vous jure de vivre en esclave à vos pieds, si vous me l'accordez...

— Et si je refuse ?

— Vous n'oseriez pas !

— Qui m'en empêcherait ?

— Elle le regarda en face comme pour le braver.

— Ce fut une fante !

Il y avait au fond de cette âme plutôt farouche que déçue un reste de générosité.

Une prière l'eût amollie.

La hauteur de mademoiselle de Roye raviva toutes les rancunes. Toutes les paroles qu'elle avait dites et toutes les déclarations de cet homme !

— Vous m'avez dit que vous m'aimiez, vous parliez de l'isolement, vous parliez de la solitude de cette maison où nous sommes seuls, où personne ne peut nous entendre ni nous protéger ! Suis-je plus coupable que lui ? Et la seule différence qu'il y ait entre nous, n'est-ce pas qu'il est aimé ? Il a baisé la main que vous lui abandonniez en signe de consentement. C'est ce qui m'a dégoûté ! J'aurais pu vous savoir indifférente à un amour dont je n'avais rien à dire. Je ne veux pas endurer le supplice de vous savoir à d'autres. M. de Beaulieu a des avantages que je ne possède pas. Soit. Il est riche, il est élégant ; je l'en déteste davantage et ma haine s'accroît de ces supériorités

pour abriter l'existence obscure d'un cœur de campagne ou d'un jeune homme en retraite. Ce n'est pas l'intérêt qui m'amène à vous. J'en jure Dieu ! Mais voir passer à la fois aux mains d'un Beaulieu tous les biens de la maison de Roye, les nôtres, et en même temps vos vingt ans, votre beauté qui m'avengle, qui me rend fou, c'est est trop ; non, sur ma mère qui nous regarde, cela ne sera pas !

— Comment l'empêcherez-vous ?

— C'est mon affaire.

— Mais encore ?

— J'av



chasse à Ternay, petite localité voisine de son domicile, s'est blessé grièvement à la main gauche avec son fusil.

L'arme ayant éclaté au moment où il pressait la détente, le malheureux a eu plusieurs doigts emportés par l'explosion.

Il a été amené à l'hôtel-Dieu et admis d'urgence.

Renversé par une voiture. — Un commissionnaire nommé Philibert Montel, âgé de 57 ans, demeurant rue Saint-Pierre, 16, a été renversé place de la République, par un tramway de la ligne Perrache-Brotteaux et légèrement contusionné.

Le pauvre diable, qui est atteint de surdité, n'avait pas entendu les appels du conducteur.

Il a pu regagner son domicile après avoir été pansé à la pharmacie Bertrand.

Vol avec effraction. — M. Thirard, marchand de charbons, rue de la Salette, 16, s'étant absenté de chez lui, dans la soirée d'hier, des malfaiteurs se sont emparés de sa montre et ont pris la fuite.

Une enquête est ouverte.

Accident rue Moncey. — Hier, à trois heures de l'après-midi, M. Jules Dietrich, cuisinier, rue d'Algerie, 1, a été renversé par un tramway à l'angle des rues Moncey et de la Part-Dieu.

Le malheureux a eu la jambe gauche fracturée. Il a été admis d'urgence à l'hôtel-Dieu.

Arrestations. — Les agents de la sûreté ont arrêté hier un sieur Jean Roux, âgé de 43 ans, teinturier, rue de la Quarantaine, 62, et un nommé Souzy, âgé de 27 ans, mécanicien, rue Mazenod.

Le premier est inculpé d'abus de confiance et le second de vol.

Rochetaillée-sur-Saône. — Le dimanche 6 septembre 1911, grande fête patronale.

Danses publiques à été brillant orchestre, jeux et divers amusements divers.

Cette charmante localité est desservie par les trains de la ligne de Lyon à Trévoux :

Départ de Lyon-Croix-Rousse : matin, 6 h. 30, 9 h. 16 et 11 h. 40; soir : 1 h., 2 h. et 5 h. 10.

Retour de Rochetaillée à Lyon : soir, 5 h. 10, 7 h. 20, 8 h. 35 et 10 h. 35.

Les Enfants du Rhône. — Dimanche 6 septembre, à 1 h. 1/2, au cirque Rancy, fête annuelle de la société.

Un banquet aura lieu à la brasserie Gruber, place des Terreaux, à 7 h. du soir.

Les cartes d'adhésion pourront être retirées tous les soirs de 8 à 10 h. au gymnase. Prix du banquet, 4 fr., pour les pupilles, 2 fr.

Casino des Arts. — M. Guillet est infatigable et ne s'est pas lassé de nous offrir le spectacle de deux nouveautés inscrites ce soir au programme — Pours Blondin, par le professeur Seitz — après avoir exécuté sur ses deux mains poney ses fantaisies excentriques.

Le spectacle sera la scène sur un faubourg à trois mètres du sol. Ce sera comme une révélation de cet extraordinaire dressage. — En même temps, les Canadés produiront pour la première fois à Lyon leur vertigineuse création gymnique.

Le spectacle sera la scène sur un faubourg à trois mètres du sol. Ce sera comme une révélation de cet extraordinaire dressage.

Concert Franco-Russe. — Lundi 7 septembre, à 8 heures 1/2 du soir, grand concert Franco-Russe. Brasseur Corrouart avec le concours des artistes du Grand-Théâtre et des concerts Bellecour.

L'orchestre se composera de trente musiciens sous la direction de M. Dobrá.

Dans l'intervalle, une quête sera faite au profit des pauvres de la ville de Lyon.

Grand concert de l'Éologie. — Semaine de clôture, aujourd'hui samedi, depuis de Grandy, comique fin de siècle, et Ayraud, comique grivois; succès de Novati, negro improvisé et de tout le troupe.

Deible s'était évadé de l'hôpital militaire où il était écroué : une sentinelle lui avait tué un coup de revolver.

GUILLAUME ET FRANÇOIS-JOSEPH Schwarzenau, 4 septembre.

L'empereur d'Allemagne et le roi de Saxe sont arrivés à midi, revenant des manœuvres. L'empereur d'Autriche est revenu une heure plus tard.

MM. de Caprivi et Kalnoki ont assisté aux manœuvres.

LE COMMERCE RUSSE Nijni-Novgorod, 4 septembre.

Les marchands présents à la foire ont décidé dans une réunion tenue aujourd'hui, à l'unanimité, de solliciter du gouvernement l'abolition immédiate du système des ports francs sur le fleuve Amour, en raison du préjudice sensible causé par l'application de ce système aux intérêts commerciaux du pays.

A MASSAGUAE Massouah, 4 septembre.

Une escarmouche a eu lieu entre une patrouille de Bachi-Bouzouks et une bande de malfaiteurs, près d'Ambatocca. Les malfaiteurs se sont enfuis laissant tout leur butin. Ils ont eu quelques morts. Les Bachi-Bouzouks, de leur côté, ont eu deux tués.

Au-delà de la frontière tout est tranquille. La santé de la colonie est excellente.

LES AFFAIRES DE CHINE San Francisco, 4 septembre.

D'après des nouvelles reçues de Chine, le bruit qui a couru à Fou-Tcheou que trois missionnaires auraient été tués n'est pas confirmé.

LES FEMMES ÉLECTEURS Melbourne, 4 septembre.

Le Parlement de la Nouvelle-Zélande vient de voter une loi qui confère aux femmes qui ont un domicile à leur nom le droit de voter et celui d'être élues membres du Parlement.

NOUVELLES DU CONGO Bruxelles, 4 septembre.

Un courrier vient d'arriver au Congo. Il est parti de Banana, le 25 juillet. On n'avait pas connaissance à Boma des bruits alarmistes publiés ici sur la situation du Haut-Congo.

LA SANTÉ DE LÉON XIII Rome, 4 septembre.

Plusieurs journaux publient des nouvelles alarmantes sur la santé de Léon XIII. Il est vrai qu'avant-hier il a eu une légère indisposition, mais aujourd'hui il se trouve bien.

Les Grandes Manœuvres Premier engagement Chaumont, 4 septembre.

Le combat a recommencé vers 7 heures par un échange de coups de fusils entre les chasseurs à pied du 8<sup>e</sup> corps et les chasseurs à cheval du 7<sup>e</sup>, dissimulés derrière les maisons de Villers-le-Vic.

La pluie qui tombe à verse a défoncé le terrain et a rendu les marches assez difficiles. En quelques instants, les soldats sont couverts de boue; ils semblent néanmoins préférer le temps d'aujourd'hui à la chaleur d'hier.

Bientôt l'avant-garde du 7<sup>e</sup> corps prend l'offensive en se portant sur le plateau de Montson; ses lignes de tirailleurs se déploient d'un côté et gagnent une ferme offrant un excellent abri. Les bataillons de chasseurs longent la voie ferrée, protégés par un petit bois.

Les premiers états-majors arrivent sur le front de Romay.

Le Ballon militaire Le parc aérostatique vient d'arriver à cette ferme. Le ballon, gonflé au bras du plateau, a été attaché à la voiture du treuil puis est monté à la ferme où se trouvaient déjà le général de Galliffet et son état-major, le général Jamont, commandant le 6<sup>e</sup> corps, et le ministre de l'Agriculture.

Le ballon ne servira, pour le moment, à aucun des deux corps; on se borne à l'utiliser pour des expériences en vue de opérations des jours suivants.

Vers 9 heures et demie, la pluie cesse et le soleil paraît. On découvre tout le pays. Le coup d'œil est superbe.

L'ennemi, c'est-à-dire le 6<sup>e</sup> corps, se déploie à la faveur des pluies de terrain qui s'étendent dans la direction d'Évres. Son aile gauche s'appuie sur la Garenne, l'aile droite placée dans la direction de Braux-le-Grand.

A dix heures, l'action s'engage sur la ligne des crêtes de la Garenne. On entend des crépitements causés par les décharges des tirailleurs. L'artillerie intervient à son tour et les coups de canons se succèdent avec une extrême rapidité. Le bruit est parfaitement perçu, mais nulle part on ne constate de fumée.

Les spectateurs sont profondément impressionnés des mouvements qui s'exécutent sous leurs yeux.

Le 6<sup>e</sup> corps victorieux Rosnay, 4 septembre.

Le combat continue sur la ligne occupée par le 6<sup>e</sup> corps qui jusqu'à présent a les honneurs de la journée. Cette ligne est formée par les crêtes disposées en arc de cercle à l'ouest de la position de la ferme de la Garenne.

La gauche du 6<sup>e</sup> corps, après avoir délogé les troupes du 5<sup>e</sup> corps de Bégnicourt occupa le village et y fit des prisonniers.

La possession du pont jeté sur la Voire et qui commande la route de la Chalette à Précy-Saint-Martin, fut l'objet de certaines contestations entre deux régiments; finalement il a été décidé que le 9<sup>e</sup>, appartenant au 6<sup>e</sup> corps, devait se replier.

Le 6<sup>e</sup> corps prolonge sa ligne et la position de la ferme échange des coups de feu avec les tirailleurs du 5<sup>e</sup> corps, embusqués dans le bois qui borde la rive gauche de la Voire.

A onze heures, l'action s'est ralentie, on n'entend plus que quelques feux de tirailleurs, quelques feux de salves isolés et de rares coups de canon.

Chaumont, 4 septembre.

Le combat d'artillerie a duré de une heure à onze heures.

L'infanterie du général de Négrier débouche de Villers et s'avance vers la butte de Montson; la fusillade commence.

Le général Cramazel de Kerhué, commandant le 8<sup>e</sup> corps, et le général Hay-Durand, commandant la 15<sup>e</sup> division, arrivent devant le mamelon.

L'infanterie du 7<sup>e</sup> corps et celle du 8<sup>e</sup> corps se placent en ligne; la première devant Villers, la seconde devant le mamelon.

A 11 heures 1/2, la cavalerie du général de Négrier apparaît devant la forêt de Corgebin.

A ce moment, le général Davout fait donner l'ordre au 13<sup>e</sup> d'infanterie, qui est sur le mamelon, de mettre sac à terre et de ralentir le combat pour permettre au général Saussier d'arriver sur le plateau.

Le combat est suspendu. Ni l'un ni l'autre corps ne paraît obtenir un avantage sérieux.

Brienne, 4 septembre.

A midi, le 5<sup>e</sup> corps a essayé, par un mouvement tournant, de prendre le flanc de l'aile droite du 6<sup>e</sup> corps.

Le général Jamont, s'étant aperçu des intentions de son adversaire, a fait donner son artillerie et toutes ses réserves, et l'attaque a été nettement repoussée.

A une heure, le ralliement a été sonné. Les troupes vont rejoindre leurs cantonnements.

La bataille Chaumont, 4 septembre.

A une heure moins dix minutes, le général Brugère reconnaît au loin la silhouette du général Saussier. Brusquement une salve d'artillerie donne le signal et les hostilités recommencent. Les forces du 8<sup>e</sup> corps ont rallié le mamelon.

En tête, faisant face à Villers, se trouve le 13<sup>e</sup> d'infanterie; à gauche, jusqu'à la voie ferrée, la 15<sup>e</sup> division; sur le versant droit et dans la plaine, la 10<sup>e</sup> division d'artillerie; en arrière, chacune de leurs divisions.

L'artillerie du corps est plus loin. La fusillade commence. L'infanterie du 7<sup>e</sup> corps avance, présentant une longue file de tirailleurs, de la ligne ferrée jusqu'au fort, loin dans la plaine, embrassant dans ses ailes les deux versants du mamelon.

Derrière elle, les bataillons suivent en colonnes serrées.

Les deux corps présentent une belle régularité.

Le feu devient de plus en plus vif; défiant au goup devant le front des troupes, le général Saussier, avec son état-major, vient prendre position sur la crête en tête du mamelon. Tous les états-majors du 8<sup>e</sup> corps s'y réunissent en un groupe des plus brillants. C'est l'instant décisif, le grand moment de la bataille.

Le canon tonne, la fusillade emplit la plaine d'un son ou d'un crépitement continu. Comme l'air est humide et léger, un feston de fumée bleue se dessine au-dessus des képis des lignes de troupes. L'infanterie du général de Négrier avance toujours. Quelques bataillons sont convertis par le bois le long du chemin de fer. La plus grande partie se trouve en terrain découvert. Les masses sont concentrées en avant du mamelon et dirigent un feu violent contre l'adversaire. La position paraît formidablement défendue.

Les premières lignes continuent à avancer au pas. Les régiments de renforts accourent au pas de course et s'arrêtent à 500 mètres des lignes du 8<sup>e</sup> corps, puis après un feu roulant, se lancent à l'assaut.

A 100 mètres, la sonnerie « cessez le feu » les arrête.

Il est une heure; l'engagement final a duré 40 minutes.

Tous les états-majors se sont aussitôt ras-

semblés autour du général Saussier qui, sentant tenante, fait la critique des opérations.

En ce moment, il passe devant le front des troupes qui rendent les honneurs. Les sonneries éclatent aux quatre coins du champ de bataille. Toutes les musiques jouent la Marseillaise.

A 2 heures moins 1/4, la journée est terminée, la cavalerie n'y a pas pris part. La pluie qui avait cessé reprend maintenant.

Chaumont, 4 septembre.

Les généraux Saussier et de Miribel assistaient au combat d'aujourd'hui. L'avantage est resté définitivement au 7<sup>e</sup> corps, d'après le jugement des arbitres. Les troupes sont rentrées en ville. Ce soir il y aura une grande retraite aux flambeaux organisée par les sociétés de la ville.

Le général Davout quittera Chaumont cette nuit. Dès l'aube, demain, la ville sera complètement évacuée. On s'attend à une alerte cette nuit.

L'arrivée de M. de Freycinet Troyes, 4 septembre.

On attend dimanche, le roi de Serbie à Bar-sur-Aube.

M. de Freycinet arrivera à Troyes mardi à 14 heures 15, il s'installera à la préfecture pour trois jours; mercredi il assistera à la grande bataille de Vendœuvre.

On lui fera à Troyes, jeudi, une réception isote militaire.

La critique Chaumont, 4 septembre.

Dans la critique, qu'il a faite immédiatement après le combat, le général Saussier a constaté que les manœuvres étaient remarquables et qu'il y avait une grande énergie dans l'attaque :

« Conservons-nous cette qualité, a-t-il dit, c'est la bonne. »

Le 8<sup>e</sup> corps avait sa gauche, appuyée à Montson et sa droite à la ferme du bois de Saint-Georges sur la lisière de la forêt de Corgebin.

Le 7<sup>e</sup> corps, qui était corps assaillant, avait sa droite étendue jusqu'à la voie ferrée, à l'ouest de Villers-le-Sec et sa gauche en avant de la forêt de Fays.

Le général de Négrier pouvait avoir deux objectifs principaux : déloger le général de Kerhué de la ferme du bois de Saint-Georges, ou s'emparer de Montson, point le plus important de la plaine. Il chercha à attirer toute l'attention du 8<sup>e</sup> corps du côté de la ferme du bois de Saint-Georges et en réalité porta son effort suprême sur Montson.

Si cette dernière attaque avait réussi, elle aurait pu être de nature à perdre au 8<sup>e</sup> corps sa ligne de communication avec Brienne et Châteauneuf. L'adversaire paraît avoir tenu en main assez de réserves pour résister avantageusement à cette attaque.

Le général Davout avait prescrit de ne pas s'étendre au-delà de la ligne ferrée, afin de ne pas développer trop le front d'attaque et fatiguer les troupes outre mesure.

Demain, les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> corps formeront un seul groupe et se borneront à la rencontre de l'armée du général de Galliffet.

Le général Davout se fera couvrir dès l'aube par la cavalerie. Il dispose de 10 régiments, soit 40 escadrons.

La 3<sup>e</sup> division de cavalerie indépendante doit éclairer dans la direction de Colombey-les-Deux-Églises. Elle avancera dans la zone comprise entre la vallée de la Blaise et la vallée de l'Aube.

La vallée de la Blaise sera de même éclairée par la brigade de cavalerie du 7<sup>e</sup> corps, et la vallée de l'Aube par la cavalerie de la 8<sup>e</sup> division.

La cavalerie indépendante a l'ordre de gagner le plus rapidement possible Colombey et de s'assurer de cette position importante. Les deux corps d'armée du général Davout suivront de près cette cavalerie. Le 7<sup>e</sup> corps, partant de Chaumont, s'avancera par Jochery et Juzennecourt. Là il verra s'il doit continuer par la grande route seule ou s'il sera nécessaire d'emprunter la vallée de la Blaise, à droite.

Le 7<sup>e</sup> corps est parti sur deux routes : celle de l'extrême-gauche qui suit cette vallée et celle de la crête, de l'Aiglon et de l'Aube, avec rabattement sur Lignol.

L'autre partie suit la vallée de la Reine, avec rabattement sur Colombey à travers la forêt de la Dluys.

On croit à un grand engagement de cavalerie près de Colombey; s'il n'a pas été donné aujourd'hui c'est à cause de l'état du terrain où se trouvaient les récoltes sur pied.

Le général Saussier Bar-sur-Aube, 4 septembre.

Le général Saussier, accompagné du général de Miribel, du général de Boisdeffre et d'un certain nombre d'officiers d'état-major, a quitté Bar-sur-Aube ce matin à 10 heures 1/2, pour se rendre à Brienne par chemin de fer.

A Brienne, il est monté à cheval et s'est dirigé sur la côte de Montson où se trouvait le général Davout, commandant l'armée de l'Est.

Après avoir assisté à l'attaque par le 7<sup>e</sup> corps des positions occupées par le 8<sup>e</sup>, le généralissime a pris la parole pour féliciter les deux commandants de corps de leurs dispositions stratégiques et de l'entraînement déployé par leurs troupes.

Au retour, le général Saussier s'est arrêté

longuement pour voir défilé plusieurs régiments d'infanterie et des troupes d'artillerie. Grâce à l'abaissement de la température, les troupes ne se ressentent plus des fatigues de la journée de jeudi, où elles ont eu à supporter un coup de chaleur extraordinaire.

M. Develle, ministre de l'Agriculture, quitte ce soir Brienne pour rentrer à Paris.

Le 6<sup>e</sup> Corps Brienne, 4 septembre.

On a beaucoup admiré, aujourd'hui, au combat de la Garenne, l'ordre et la précision avec lesquels les troupes du 6<sup>e</sup> corps avaient opéré. Elles avaient, c'est vrai les avantages de la position, puisque dès le premier moment, elles s'étaient assurées la possession des crêtes dominant la vallée de la Voire, mais la façon dont la bataille a été conduite n'en fait pas moins le plus grand honneur au général Jamont.

Le déplacement en régiments du 6<sup>e</sup> corps sur le flanc de la colline, au moment des attaques du village de Bégnicourt a produit une impression profonde, ainsi que la rapidité avec laquelle les dispositions ont été prises pour faire avorter le mouvement tournant tenté par le 5<sup>e</sup> corps.

Le village de Bégnicourt a été vaillamment défendu. Les blancs (comme les appellent les paysans, faisant allusion à l'étoffe blanche placée sur les képis ou bonnets de campagne des soldats du 6<sup>e</sup> corps), avaient manifestement l'avantage, soutenus qu'ils étaient par les feux de salve des soldats restés sur le plateau.

La Poudre sans fumée Comme on devait s'y attendre, la poudre sans fumée a vivement intéressé les habitants de la région.

C'est à peine si on distinguait une légère vapeur bleue sortant des fusils, vapeur qui disparaissait presque aussitôt.

Pour les canons placés sur les hauteurs, à chaque coup qui était tiré, un fugitif éclair signalait seul leur présence.

Société philanthropique des anciens chasseurs à pied. — Assemblée générale dimanche, 6 septembre, au siège social, 11, rue Tupin. — A deux heures précises, appel nominal. — Réception officielle des nouveaux adhérents. — Nomination des bureaux de 1891-92. — Remise des cartes de banque pour le 40<sup>e</sup> anniversaire de Sidj-Brahim.

Présence et décoration obligatoires. L'amende sera rigoureusement appliquée à tous les absents, sauf cas de force majeure justifiée.

Lyre de Perrache. — L'harmonie du 1<sup>er</sup> arrondissement, qui organise sa sortie annuelle dimanche prochain, 6 courant, à Montcal, invite les membres honoraires ou ses amis qui voudraient l'accompagner que le départ aura lieu à 11 heures précises du matin à la gare des Brotteaux. Retour à 11 heures du soir. — Banquet à 8 heures. Les membres exécutants devront se trouver à la gare à 10 h. 1/2 pour le départ.

Harmonie du cinquième arrondissement. — Les membres exécutants sont priés de se rendre aujourd'hui, à huit heures et demie précises du soir, café Philibert, rue Jean-de-Tourmes, 15. — Concert ce soir, à neuf heures, au Théâtre-Bellecour, pour la fête de la majorité de la République.

GYMNASTIQUE ET TIR La Fraternelle (société de tir et gymnastique de la Demi-Lune) continue, dimanche et lundi, 6 et 7 septembre, le concours de tir qu'elle a organisé dans le jardin du café-restaurant Colard (Gély successeur), place de la Demi-Lune.

Les prix en espèces s'élèvent à 435 francs, outre les médailles et les diplômes.

Société de tir de l'armée territoriale. — Par suite du départ des troupes de la garnison pour les grandes manœuvres, la reprise des séances de tir, n'aura lieu que le dimanche 20 septembre.

L'Avant-Garde de Lyon (section vélocipédique). — Les jeunes gens désirant faire partie de la section vélocipédique sont priés de se rendre à la réunion qui aura lieu le lundi 7 courant, à huit heures et demie du soir, au siège de la société, rue Neyret, 37.

La Française de Lyon. — Dimanche 6 courant, concours de tir au stand de la société des Tireurs du Rhône.

Réunion au gymnase à six heures et demie. Départ à six heures trois quarts.

Toune! dolman, casquette et pantalon sombre. Le soir, gymnastique et fanfare, réunion au gymnase, midi. Départ à midi et demie précises, pour se rendre à la fête de l'Avenir d'Oullins.

Grande tenue avec pantalon blanc et bottines noires.

En raison de la fête annuelle qui aura lieu le dimanche 27 courant, au cirque Rancy, les gymnastes et musiciens sont priés d'assister régulièrement aux répétitions.

TRIBUNE DES COMITÉS Comité de l'Union des travailleurs socialistes du 1<sup>er</sup> arrondissement. — Réunion publique aujourd'hui samedi 6 septembre, à 8 h. du soir, dans la grande salle de l'ancienne brasserie Robert, 111, successeur, rue Coste, 5.

Le citoyen Couturier, député, rendra compte de son mandat.

Ne seront admis que les électeurs du 1<sup>er</sup> arrondissement munis de leur carte électorale. Il sera perçu 0,10 cent. pour les frais d'organisation.

TRIBUNE OUVRIÈRE Chambre syndicale des chevriers-marquiers et mégisiers de Lyon et de la banlieue. — Le syndicat invite tous les citoyens de la corporation (syndiqués ou non), à assister à la réunion privée extraordinaire qui aura lieu

le samedi 5 septembre, à 8 heures du soir, à la Bourse du Travail, cours Morand, 39.

Ordre du jour. — Rapport de la commission des tarifs; nomination d'une délégation; question concernant la maison Perrin; questions diverses.

Toutes les maisons sans exception sont priées d'y assister.

Chambre syndicale des sculpteurs sur pierre. — Distribution des prix aux élèves, à 9 heures du matin; cotisations de 10 heures à midi, dimanche, au siège, rue Sala, 42, deuxième montée.

Syndicat des ouvriers tapisseries. — Réunion ce soir samedi, au siège, pour le versement des cotisations; avis aux membres en retard.

Tisseurs de velours unis (ville et campagne). — Le syndicat engage tous les ouvriers de la corporation, syndiqués ou non, à assister aux réunions de séries, qui auront lieu ce soir samedi et demain dimanche, pour une communication qui les intéresse généralement.

Chauffeurs-mécaniciens. — L'Union fraternelle des prévoyants. Réunion samedi à 8 h. 1/2 du soir, au siège, chez M. Roche, quai de la Charité, 2, café du Midi.

Union syndicale des ouvriers passementiers et similaires à la barre et à la main de Lyon. — La grève de la maison Pliot étant toujours maintenue, la chambre syndicale de tous les ouvriers, syndiqués ou non, à une grande réunion générale, qui aura lieu dimanche 6 septembre courant, à la Bourse du Travail, pour prendre les mesures nécessaires.

Ouvriers carrossiers. — Réunion du Bourse du Travail, adhésions et cotisations.

Produits chimiques et similaires. — Tous les ouvriers et manœuvres, syndiqués ou non, travaillant dans les usines de produits chimiques, sont invités à assister à une réunion privée qui aura lieu à Saint-Fons, dimanche 6 septembre, à 3 h. du soir, salle Vuillemin, maison Morin, route de Venissieux.

A l'issue de cette réunion, le secrétaire recevra les adhésions des ouvriers qui désireraient faire partie du syndicat.

COMMUNICATIONS DIVERSES Société philanthropique des anciens chasseurs à pied. — Assemblée générale dimanche, 6 septembre, au siège social, 11, rue Tupin. — A deux heures précises, appel nominal. — Réception officielle des nouveaux adhérents. — Nomination des bureaux de 1891-92. — Remise des cartes de banque pour le 40<sup>e</sup> anniversaire de Sidj-Brahim.

Présence et décoration obligatoires. L'amende sera rigoureusement appliquée à tous les absents, sauf cas de force majeure justifiée.

Lyre de Perrache. — L'harmonie du 1<sup>er</sup> arrondissement, qui organise sa sortie annuelle dimanche prochain, 6 courant, à Montcal, invite les membres honoraires ou ses amis qui voudraient l'accompagner que le départ aura lieu à 11 heures précises du matin à la gare des Brotteaux. Retour à 11 heures du soir. — Banquet à 8 heures. Les membres exécutants devront se trouver à la gare à 10 h. 1/2 pour le départ.

Harmonie du cinquième arrondissement. — Les membres exécutants sont priés de se rendre aujourd'hui, à huit heures et demie précises du soir, café Philibert, rue Jean-de-Tourmes, 15. — Concert ce soir, à neuf heures, au Théâtre-Bellecour, pour la fête de la majorité de la République.

GYMNASTIQUE ET TIR La Fraternelle (société de tir et gymnastique de la Demi-Lune) continue, dimanche et lundi, 6 et 7 septembre, le concours de tir qu'elle a organisé dans le jardin du café-restaurant Colard (Gély successeur), place de la Demi-Lune.

Les prix en espèces s'élèvent à 435 francs, outre les médailles et les diplômes.

Société de tir de l'armée territoriale. — Par suite du départ des troupes de la garnison pour les grandes manœuvres, la reprise des séances de tir, n'aura lieu que le dimanche 20 septembre.

L'Avant-Garde de Lyon (section vélocipédique). — Les jeunes gens désirant faire partie de la section vélocipédique sont priés de se rendre à la réunion qui aura lieu le lundi 7 courant, à huit heures et demie du soir, au siège de la société, rue Neyret, 37.

La Française de Lyon. — Dimanche 6 courant, concours de tir au stand de la société des Tireurs du Rhône.

Réunion au gymnase à six heures et demie. Départ

Feuilleton de l'ECHO DE LYON du 5 Septembre (121)

Le Forçat Colonel

Fortuné DU BOISGOBEY

DEUXIÈME PARTIE

Le vieux forçat, que sa violence faisait redouter de toute la chiourme, était né le plus doux et le plus dévoué des hommes.

défense quelconque et il ne put s'empêcher d'en faire la remarque. — Si on venait nous arrêter ici, dit-il en secouant la tête, nous serions pris comme des lièvres au gîte.

— Ca va sans dire. Tu sais bien que je ne comprends pas le patois de ces brigands-là. — S'il ne t'a pas parlé breton, c'est qu'il voyait bien que tu n'étais pas du pays.

Malgré la distance — une vingtaine de pas à peu près, — Coignard avait saisi d'un coup d'œil tous ces détails, et d'instinct, il avait fait un mouvement pour rentrer dans le bois.

plus étranges. Il lui semblait qu'il l'avait déjà rencontré quelque part. Le chemin de sa vie avait été semé de trop d'aventures pour qu'il pût se rappeler exactement où et comment il l'avait vu, et les yeux de l'inconnu lui remettaient en mémoire un souvenir encore confus.

— Par mer, répondit Coignard après une seconde d'hésitation. L'entretien devenait évidemment dangereux et il était grand temps de le rompre.

ORDRES DE BOURSE Au Comptant et à Terme. — Lyon et Paris Courtage unique J. BLONDEL & L. GARNIER

Le Nouveau Journal Financier est aujourd'hui le plus répandu des journaux financiers français. Il compte 75,000 abonnés.

ON TROUVE A l'Agence Victor FOURNIER LYON. — 14, Rue Confort, 14. — LYON LES VALEURS CI-APRÈS :

PROTECTEURS BLAKEY Pour conserver soi-même les Semeilles de la Chauvure

ARÈNES LYONNAISES Quartier du Grand-Camp, Cité Tête-d'Or à 100 mètres du Parc, par le boulevard de l'Hippodrome.

AVIS Le Bureau de placement rue Lanterne, 4, est transféré rue Constantine, 12.

CHASSEURS Pour manger le Gibier bon, faites cuire dans la TERRE à feu ANGLAISE

BON AVIS A LIRE Ne laissez pas manger les vieux vêtements d'homme par les mites.

PAPIERS PEINTS E. MEYSONNIER 77, Avenue de Saxe, Lyon

ROB DEPURATIF SANS RIVAL AU DAPHNÉ MEZEREUX Seul végétal succédané du Mercure, l'anti-syphilitique le plus puissant.

WAGON Contenant le service de toutes les correspondances avec les gares de ces diverses lignes

ETAT-CIVIL DE LYON INHUMATIONS Premier arrondissement. — André Marmard, 30 ans, rue de Flesselles, 21, f. 7 h.

BOURSE DE LYON Du 4 Septembre 1891 FONDS D'ETAT 3 1/2 Français... 96

BOURSE DE PARIS Du 4 Septembre 1891 DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE COURS DE CLÔTURE

APRÈS BOURSE Du 4 Septembre COURS DES VALEURS EN BANQUE

CONDITION DES SOIES DE LYON Du 4 Septembre 1891

A FAÇON Chapeaux et Capotes, bonnets et coiffures, deuil, etc., Parures p. Soirées, en fantaisies en tous genres.

AVIS Nous rappelons aux Sociétés patriotiques, de tir, gymnastiques, natation, aux Sociétés littéraires et musicales.

BOURSE DE LYON (continued) Ville de Lyon... 100

BOURSE DE PARIS (continued) CLOTURE D'HER

MARCHÉ DE LA VILLETTE Du 4 Septembre 1891

BONNE OCCASION A Vendre machine à coudre Singer (Oscillation). — S'adresser : NOGAREDE, rue de Penthèvre, 9.

VERMOREL Constructeur VILLEFRANCHE (Rhône) PRESOIRS Perfectionnés GARANTIS